



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2019-2020

JS/PG,CE,LW

P.V. PETI 32

Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2020

La réunion a eu lieu par visioconférence.

Ordre du jour :

1. Approbation du projet de procès-verbal du 16 septembre 2020
2. Avis quant à la recevabilité des 6 nouvelles demandes de pétition publique suivantes :

Demande de pétition publique 1681 - Demande d'une dérogation exceptionnelle pour l'obtention de l'Aide au réemploi systématique, même ci-celle a déjà était octroyée une première fois, pour les plus de 50/55 ans suite à la crise actuelle due au Covid-19

Demande de pétition publique 1682 - Rendre piétonnière la place de la gare à Luxembourg

Demande de pétition publique 1683 - Accueil des réfugiés et immigration illégale - Dépenses de l'État Luxembourgeois

Demande de pétition publique 1684 - Dringend Verstärkung fir de Linien- a Schülertransport, domat verbonnen Schoulzäiten variéieren

Demande de pétition publique 1685 - Nomination du Président de la Fédération de Russie, Monsieur Vladimir Poutine, au Prix Nobel de la Paix

Demande de pétition publique 1686 - Trennung um (sichenden) Aarbeschts Marché

3. Suivi des pétitions en cours d'instruction
4. Divers

*

Présents : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, Mme Simone Asselborn-Bintz, M. André Bauler, M. Frank Colabianchi, M. Mars Di Bartolomeo, M. Paul Galles, Mme Semiray Ahmedova remplaçant Mme Chantal Gary, M. Marc Goergen, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Stéphanie Empain remplaçant

M. Marc Hansen, Mme Octavie Modert, Mme Lydia Mutsch, M. Marco Schank

M. Joé Spier, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Chantal Gary, M. Gast Gibéryen, M. Marc Hansen

M. David Wagner, observateur délégué

*

Présidence : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, Présidente de la Commission

*

1. Approbation du projet de procès-verbal du 16 septembre 2020

Le projet de procès-verbal sous rubrique est approuvé.

2. Avis quant à la recevabilité des 6 nouvelles demandes de pétition publique suivantes :

Demande de pétition publique 1681 - Demande d'une dérogation exceptionnelle pour l'obtention de l'Aide au réemploi systématique, même ci-celle a déjà était octroyée une première fois, pour les plus de 50/55 ans suite à la crise actuelle due au Covid-19

Demande de pétition publique 1682 - Rendre piétonnière la place de la gare à Luxembourg

Demande de pétition publique 1683 - Accueil des réfugiés et immigration illégale - Dépenses de l'État Luxembourgeois

Demande de pétition publique 1684 - Dringend Verstärkung fir de Linien- a Schülertransport, domat verbonnen Schoulzäiten variéieren

Demande de pétition publique 1685 - Nomination du Président de la Fédération de Russie, Monsieur Vladimir Poutine, au Prix Nobel de la Paix

Demande de pétition publique 1686 - Trennung um (sichenden) Aarbeschts Marché

AVIS POSITIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant à la recevabilité des demandes de pétition publique suivantes :

*Demande de pétition publique **1682** - Rendre piétonnière la place de la gare à Luxembourg*

Dépôt: le 16.09.2020 à 21:55

Pétitionnaire: Laurent Terrassier

*Demande de pétition publique **1684** - Dringend Verstärkung fir de Linien- a Schülertransport, domat verbonnen Schoulzäiten variéieren*

Dépôt: le 22.09.2020 à 09:36
Pétitionnaire: Alain Gales

*Demande de pétition publique **1670** - Levée des restrictions d'entrée au Luxembourg pour les couples non mariés, Permettre aux couples non mariés de se retrouver.*

Dépôt: le 09.08.2020 à 15:19
Pétitionnaire: Ramon Xavier Santos

*Demande de pétition publique **1662** - Fir oder géint de Coronavaccin – eng wichteg an eng fräi Entscheedung ! / Pour ou contre le coronavaccin – une décision importante et libre !*

Dépôt: le 26.07.2020 à 14:34
Pétitionnaire: Christiane Zeimes

AVIS NEGATIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis négatif quant à la recevabilité des demandes de pétition publique suivantes :

*Demande de pétition publique **1681** - Demande d'une dérogation exceptionnelle pour l'obtention de l'Aide au réemploi systématique, même ci-celle ci à déjà était octroyée une première fois, pour les plus de 50/55 ans suite à la crise actuelle due au Covid-19*

Dépôt: le 15.09.2020 à 23:11
Pétitionnaire: Claude Homerowski

Motivation :

Pétition similaire à la *pétition publique 1622 – Renforcement des mesures à l'aide à l'emploi dans le cadre de la crise sanitaire et économique*, déposée le 10.06.2020. La présente pétition est irrecevable en raison de l'article 164, paragraphe 3, alinéa 2, du règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

*Demande de pétition publique **1683** - Accueil des réfugiés et immigration illégale - Dépenses de l'État Luxembourgeois*

Dépôt: le 17.09.2020 à 21:13
Pétitionnaire: Gustavo Adolfo Strassener

Motivation :

La présente demande de pétition publique est jugée irrecevable car les éléments d'informations y demandés par le pétitionnaire sont accessibles au public dans le contexte du budget de l'État. De ce fait, la demande de pétition publique 1683 est sans objet.

*Demande de pétition publique **1685** - Nomination du Président de la Fédération de Russie, Monsieur Vladimir Poutine, au Prix Nobel de la Paix*

Dépôt: le 24.09.2020 à 18:51
Pétitionnaire: Gustavo Adolfo Strassener

Motivation :

La présente demande de pétition publique est jugée irrecevable car elle s'adresse directement au gouvernement et non pas à la Chambre des Députés. De ce fait, la présente demande sort de la compétence de la Chambre des Députés.

*Demande de pétition publique **1686** - Trennung um (sichenden) Aarbeschts Marché*

Dépôt: le 25.09.2020 à 16:52

Pétitionnaire: Sven Lutgen

Motivation :

La demande de pétition publique 1686 est jugée irrecevable car discriminatoire.

*Demande de pétition publique **1645** - « DROIT D'EXERCER SON REFUS DE VACCINATION COVID-19 SANS CONDITION »*

Dépôt: le 29.06.2020 à 16:23

Pétitionnaire: Fabian HIRTZ

Motivation :

La demande de pétition publique 1645 est jugée irrecevable car une seconde reformulation du texte demandée à l'auteur de la pétition n'est pas parvenue en temps utile à la commission. Étant donné qu'il n'existe pas d'obligation de vaccination au Luxembourg, le pétitionnaire devait préciser à l'intitulé que sa revendication vaut pour le cas où une obligation de vaccination devait être introduite. Le pétitionnaire a omis de fournir cette précision importante pour la bonne compréhension de la pétition.

Échange de vues

La **demande de pétition publique 1682 - Rendre piétonnière la place de la gare à Luxembourg**, a donné lieu à un échange de vues quant à la question de savoir si l'objet de la pétition relève de la seule compétence de la Ville de Luxembourg ou si l'on peut considérer que la place devant la gare de Luxembourg, qui est un carrefour pour de très nombreux voyageurs de toute provenance, représente un intérêt d'ordre national. Monsieur le Député Gusty Graas estime qu'il serait intéressant dans ce contexte de vérifier les droits de propriété, notamment le droit de propriété de la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois (CFL). Il pense qu'en l'occurrence l'intérêt national est donné. Monsieur le Député Marco Schank est du même avis que Monsieur le Député Gusty Graas et pense par ailleurs que, vu le caractère central de cette place, l'on peut tout à fait considérer qu'elle revête un intérêt de caractère national. Monsieur le Député Paul Galles donne encore à considérer qu'une partie de la place est déjà une zone piétonne et tombe aussi sous la compétence de la Ville de Luxembourg, mais il est d'accord pour juger la place dans son ensemble comme étant d'intérêt national.

En conséquence de ce qui précède, la Commission des Pétitions estime être compétente et émet un avis favorable quant à la demande de pétition publique 1682.

Concernant la **demande de pétition publique 1683 - Accueil des réfugiés et immigration illégale - Dépenses de l'État Luxembourgeois**, Madame la Présidente estime que la formulation de la demande est tendancieuse et que de surcroît les chiffres demandés par l'auteur de la pétition figurent au budget de l'État. Monsieur le Député Marco Schank demande une précision, à savoir si l'existence de ces chiffres

dans le budget de l'État signifie que la présente demande de pétition est sans objet. Monsieur le Député Jean-Marie Halsdorf estime qu'en effet la pétition est sans objet car les chiffres réclamés sont connus et disponibles. Partant, la demande de pétition publique 1683 est irrecevable.

Au sujet de la **demande de pétition publique 1685 - *Nomination du Président de la Fédération de Russie, Monsieur Vladimir Poutine, au Prix Nobel de la Paix***, Madame la Présidente pense qu'elle n'est pas recevable car il ne serait pas de la compétence de la Chambre des Députés de proposer des candidats au prix Nobel de la Paix. Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo pense pour sa part que le critère de refus est le fait que le pétitionnaire demande au gouvernement – et non à la Chambre – de procéder à une telle nomination. Monsieur le Député Marc Goergen donne à considérer que les parlements des États souverains peuvent proposer des candidats à la nomination pour le Prix Nobel de la Paix. Il apparaît en effet que cet argument ne peut pas être invoqué pour un éventuel refus de la présente demande de pétition. Monsieur le Député Gusty Graas relève que le pétitionnaire demande en effet que le gouvernement soutienne la nomination visée. Monsieur le Député Marco Schank signale que la dernière phrase du texte laisse entrevoir que le destinataire de la pétition est le gouvernement et non pas la Chambre des Députés. Pour les demandes qui s'adressent au gouvernement, la Chambre ne peut être compétente, estime l'orateur. Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo confirme cette vue ainsi que Monsieur le Député André Bauler.

En conséquence, la demande de pétition publique 1685 est irrecevable du fait qu'elle s'adresse directement au gouvernement et non à la Chambre des Députés.

La **demande de pétition publique 1686 - *Trennung um (sichenden) Aarbeschts Marché***, demande, selon l'entendement de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo, qu'un tri soit fait entre les personnes disposées à travailler et celles qui ne se présentent à l'ADEM qu'avec l'intention de toucher une indemnité sans être disposées à travailler. L'orateur ressent cette revendication comme étant farfelue et non praticable. Monsieur le Député Paul Galles souligne que cette différenciation n'est autre chose qu'une discrimination. Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo partage cet avis. La demande de pétition publique 1686 est jugée irrecevable du fait qu'elle est discriminatoire.

Dans le contexte de la **demande de pétition publique 1670 - *Levée des restrictions d'entrée au Luxembourg pour les couples non mariés, Permettre aux couples non mariés de se retrouver***, Monsieur le Député Gusty Graas signale qu'il a récemment posé une question parlementaire au sujet des critères appliqués en matière d'immigration, dans le cadre des contraintes de la pandémie du Covid-19, à des couples non mariés désireux de se réunir.

Madame la Présidente rappelle qu'il est de coutume que les membres de la Commission des Pétitions s'abstiennent à poser des questions parlementaires relatives au contenu des pétitions en instruction.

Monsieur le Député Gusty Graas s'en excuse et observe qu'il avait réagi par rapport à une initiative qui s'appelle « Love is not Tourism », mais qui en effet semble émaner de la même personne que la présente demande de pétition publique.

La commission avise favorablement la demande de pétition publique 1670.

Concernant la **demande de pétition publique 1645 - « DROIT D'EXERCER SON REFUS DE VACCINATION COVID-19 SANS CONDITION »**, Madame la Présidente

rappelle que son auteur avait été prié une seconde fois de reformuler le texte de sa pétition, en précisant à l'endroit de l'intitulé que sa revendication vaut dès qu'il y aurait une obligation de se faire vacciner, ce qui, à l'heure actuelle, n'est absolument pas le cas. La commission avait prié l'auteur de la pétition de réagir endéans 14 jours, afin de pouvoir se prononcer par la suite quant à la demande de pétition publique 1662, jugée similaire et maintenue en suspens dans l'attente d'une réaction de l'auteur de la pétition 1645. Celui-ci n'ayant pas soumis un second texte reformulé endéans le temps demandé, il devient possible aux membres de la Commission des Pétitions d'aviser favorablement la demande de pétition publique 1662. Madame la Présidente avait déjà un contact téléphonique avec l'auteure de la pétition 1662 qui s'est expressément déclarée d'accord pour que l'on supprime la forme personnelle qui figure au texte initial de sa demande.

3. Suivi des pétitions en cours d'instruction

VALIDATION DE SIGNATURES (SEUIL DES 4.500 SIGNATURES NON ATTEINT)

Les membres de la Commission des Pétitions valident les signatures des pétitions publiques suivantes :

Pétition publique 1655 - Baisser le prix des loyers au Luxembourg
signatures : 201
doublons : 1

Pétition publique 1657 - Fir en lëtzebuenger Numm vum neien nationalen Stadion
signatures : 1081
doublons : 8

Pétition publique 1658 - Introduction des tests COVID rapides à faire soi-même à la maison
signatures : 41
doublons : 0

Pétition publique 1660 - COVID-19: Pétition Urgente pour l'ouverture des données de la pandémie au Luxembourg
signatures : 35
doublons : 4

Pétition publique 1661 - Pétition pour révision des conditions du " bon d'hébergement 50 euros "
signatures : 26
doublons : 0

Pétition publique 1664 - Déduction des loyers d'habitation aux impôts
signatures : 325
doublons : 2

DEMANDES DE RECLASSEMENT EN PETITIONS ORDINAIRES

La commission accepte le reclassement en pétition ordinaire des pétitions publiques suivantes :

Pétition 1498 - All Petitioun misst an di 3 offiziell Landessproochen iwwersat an verëffentlecht ginn (46 signatures)

Pétition 1510 - Stop tabac (122 signatures)

Pétition 1512 - Rupture des relations diplomatiques, commerciales et consulaires avec la Turquie. Agression de la Turquie contre l'UE. (18 signatures)

Pétition 1530 - Bénéficier d'une demi-journée de congé afin d'effectuer un don de sang/plasma (154 signatures)

Pétition 1546 - Encourager les entreprises à pratiquer le télétravail par des incitants fiscaux afin de réduire significativement le trafic et la pollution atmosphérique aux heures de pointes au Luxembourg et d'augmenter la qualité de vie globale des salariés (1253 signatures)

Pétition 1548 - Mesures urgentes complémentaires contre le Coronavirus. Pandémie Globale (5 signatures)

Pétition 1553 - Chômage partiel aussi pour les petits indépendants (p. ex. : formateurs de langues / professeurs cours d'appui etc.) (215 signatures)

Pétition 1571 - Gegen übertriebenen Gebietsschutz für Fledermäuse ! (38 signatures)

Pétition 1586 - Soutenir les familles souhaitant réaliser le droit à l'instruction de manière alternative au système scolaire traditionnel afin de promouvoir l'égalité des chances et de garantir le respect des valeurs éducatives des parents et des besoins des apprenants conformément aux droits humains (76 signatures)

Pétition 1622 - Renforcement des mesures à l'aide à l'emploi dans le cadre de la crise sanitaire et économique (11 signatures)

Pétition 1634 - La lutte contre la pollution par des mégots de cigarettes (347 signatures)

CLÔTURES

Les membres de la Commission des Pétitions clôturent les pétitions suivantes :

Les pétitionnaires ne se sont pas prononcés en faveur d'un reclassement en pétition ordinaire

Pétition 1529 - Création d'une carte d'identification officielle pour les personnes travaillant activement dans le soin de personnes vulnérables et malades

Pétition 1582 - Lors de la signature d'une pétition, rajouter l'option « approuver » ou « désapprouver » une pétition

Pétition 1596 - Créer une base légale pour rendre le télétravail obligatoire au moins une fois par semaine pour les professions le permettant

PRISES DE POSITION DU GOUVERNEMENT

Pétition 966 - Abolition de la liste des chiens dits susceptibles d'être dangereux dans la

loi du 9 mai 2008 relative aux chiens

Prise de position du 7 septembre 2020 de la part de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural concernant les suites réservées à la pétition publique

Madame la Présidente constate que dans sa réponse, Monsieur le Ministre de l'Agriculture se réfère à une nouvelle législation dont l'évaluation devra se faire avec le concours d'experts. Madame la Députée Octavie Modert est d'avis que Monsieur le Ministre de l'Agriculture a raison de recourir à des experts pour l'évaluation visée, étant donné que la matière est elle-même très controversée.

La prise de position de Monsieur le Ministre de l'Agriculture sera transmise au pétitionnaire.

Pétition 1584 - Ons nei Heemecht / Mieux vivre au Luxembourg

Prise de position du 7 septembre 2020 de la part de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État

Madame la Présidente informe les membres de la commission que l'auteur de la pétition avait exprimé sa crainte de n'avoir pas obtenu un soutien suffisant pour son initiative. L'oratrice constate toutefois que la procédure appliquée était tout à fait identique à celle appliquée à tous les pétitionnaires. Quant à la réponse de Monsieur le Premier ministre, à savoir que les revendications des pétitionnaires figurent toutes au programme gouvernemental, Madame la Présidente regrette que Monsieur le Premier ministre n'ait pas développé davantage sa réponse.

La prise de position de Monsieur le Premier ministre sera transmise au pétitionnaire.

Pétition 1635 - Schoulzäiten

Prise de position du 22 septembre 2020 de la part de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Madame la Présidente constate et salue le fait que Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale a soumis une prise de position très détaillée.

La prise de position de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale sera transmise au pétitionnaire.

RÉACTION D'UN PÉTITIONNAIRE À UNE PRISE DE POSITION

Pétition 1639 - Nationale Feierdag

Deuxième réaction de M. Gust Wester du 25 septembre 2020 (la première réaction du 14 août 2020 figurait à l'ordre du jour de la réunion du 16 septembre et a été transmise par courrier postal à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État)

Les membres de la commission prennent acte de la réaction du pétitionnaire.

4. Divers

Madame la Présidente fait le point au sujet des prochains débats publics qui s'annoncent.

Le 6 octobre 2020 aura lieu à 14 heures un débat public au sujet de la pétition publique 1560 – Stopper définitivement le déploiement de la 5G au Luxembourg. Madame la Présidente informe les membres de la commission que Monsieur le Premier ministre

avait demandé d'associer au débat public Madame la Ministre de la Santé ainsi que Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable.

Par ailleurs Madame la Présidente donne à considérer qu'en Allemagne, un pétitionnaire a le droit de se faire assister par un expert, dont les frais de déplacement et de séjour sont pris en charge par le Parlement. L'initiatrice de la pétition 1560 avait demandé une traduction simultanée ; celle-ci n'est pas assurée dans le cadre d'un débat public.

Le 19 octobre 2020 aura lieu à 8 :30 heures un débat public au sujet de la pétition publique 1556 – *Instauration d'un droit au télétravail*.

Le 21 octobre 2020 aura lieu à 10 :30 heures un débat public au sujet de la pétition publique 1638 – *Appel urgent pour la protection du patrimoine architectural luxembourgeois*.

*

Madame la Présidente constate que la réunion de ce jour est la dernière réunion de la Commission des Pétitions à laquelle assiste Monsieur le Député Marco Schank, qui quitte son mandat dès l'ouverture, le 13 octobre 2020, de la session parlementaire 2020-2021. Il en va de même de Monsieur le Député Gast Gibéryen, excusé pour la présente réunion.

Madame la Présidente rappelle que Monsieur Marco Schank était le Président de la Commission des Pétitions pendant la période qui a vu l'introduction du nouvel instrument des pétitions publiques. L'oratrice apprécie la sérénité, la neutralité, la compétence et l'expérience dont l'honorable Député a toujours fait preuve. Elle tient particulièrement à lui remercier de lui avoir cédé la présidence de la Commission des Pétitions et elle se propose de le contacter dès que son expérience s'avère de nouveau nécessaire. Madame la Présidente remercie Monsieur le Député au nom de tous les membres de la Commission des Pétitions, particulièrement pour l'engagement en faveur des pétitionnaires dont il a témoigné.

Madame la Députée Octavie Modert se rallie à ces mots. Elle souligne que Monsieur le Député Marco Schank a réussi à élever la Commission des Pétitions au niveau qui lui revient. L'oratrice suggère qu'il serait intéressant que l'expérience dont dispose Marco Schank soit fixée par écrit afin que ce réservoir de savoir ne se perde pas. Madame la Députée souligne que Monsieur le Député Marco Schank a réussi à poser un cadre adéquat au bénéfice des pétitionnaires.

Monsieur le Député Marco Schank remercie les oratrices pour leurs mots chaleureux. Il rappelle que sur le plan politique, il n'était pas seul à dresser le cadre nouveau pour les pétitions. L'orateur évoque Monsieur Marc Fischbach, qui avait l'idée de départ des pétitions publiques, ainsi que Monsieur Camille Gira qui a entrepris les premières démarches au sein de la Chambre des Députés afin d'instaurer ce nouvel instrument. L'orateur estime qu'il a pris la relève de son prédécesseur. Monsieur le Député constate que les Députés et l'administration parlementaire ont réussi à mettre quelque chose de concret sur les rails. Ce développement s'est fait au moment où Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo assumait la présidence de la Chambre des Députés. L'instrument des pétitions publiques est un élément porteur de la démocratie participative. L'orateur souhaite aux membres de la Commission des Pétitions bonne

chance pour leurs travaux futurs et se dit disponible pour leur offrir, le cas échéant, appui et conseil.

*

La prochaine réunion de la Commission des Pétitions est fixée au 28 octobre 2020 à 10 :30 heures.

Luxembourg, le 22 octobre 2020

Le Secrétaire-administrateur,
Joé Spier

La Présidente de la Commission des Pétitions,
Nancy Arendt épouse Kemp